

DEMANDE DE CONTROLE – Fiche de renseignements

Contrôle de diagnostic initial de fonctionnement et d'entretien d'une installation d'ANC (capacité de collecte inférieure à 20 Equivalent-Habitants)

La présente fiche doit être renseignée préalablement à la visite de l'agent du SPANC (hors encarts « à renseigner par le SPANC »). En cas de location, l'occupant doit se rapprocher du propriétaire de l'immeuble. Cette fiche devra être remise au SPANC avant sa visite et vérifiée par ce dernier.

VOLET 1 Informations générales

► COORDONNÉES

Adresse de l'installation d'assainissement :

 Code postal : Commune :
 Référence cadastrale de l'habitation assainie (section et numéro) :
 Référence cadastrale de l'implantation de l'installation d'assainissement (section et numéro) :

Nom et prénom du propriétaire :
 Adresse (si différente de l'adresse de l'installation) :

 Code postal : Commune :
 Tél : Courriel : @

Personne à contacter pour la visite (si différente du propriétaire) :

Nom : Tél :

► CARACTÉRISTIQUES DE L'IMMEUBLE

Maison d'habitation individuelle

• Type de Résidence

☐ Principale ☐ Secondaire ☐ Location ☐ Autre (préciser :)

Nombre de pièces principales* (PP) : = ... chambre(s) + ... séjour

* Au sens de l'article R 111-1-1 du Code de la Construction et de l'Habitation, les « pièces principales » sont définies comme étant celles destinées au séjour ou au sommeil, par opposition aux « pièces de services » (cuisine, salle de bain, buanderie, etc.)

• Occupation

Nombre d'habitants permanents :

Si l'habitation n'est pas occupée en permanence, nombre d'habitants occasionnels :

Périodes d'occupation : mois/an

• Date de construction : : / /

• Date d'achat de la maison : : / /

• Nom de l'ancien propriétaire :

Autres immeubles

(locaux commerciaux, hôtels, ensembles immobiliers regroupés, sanitaires isolés, etc.) Quel est (quels sont) le(s) type(s) de locaux qui sera (seront) desservi(s) par l'installation ?

Quelle est la capacité d'accueil de l'immeuble ou nombre d'usagers permanents ? personnes

Quel est le nombre d'Équivalents-Habitants retenu (si connu) ? EH

Partie réservée à l'agent du SPANC

Autre information à disposition du SPANC, complémentaire et/ou contradictoire avec la déclaration

► CARACTÉRISTIQUES DU TERRAIN

Superficie du terrain : m²

Terrain inondable : ☐ Oui ☐ Non

Présence d'une nappe d'eau* : ☐ Oui ☐ Non ☐ Ne sais pas

**hors niveau exceptionnel des hautes eaux*

Alimentation en eau :

Consommation d'eau annuelle :m³

Présence d'un captage privé (prélèvement, puits, forage) à proximité ?

☐ Oui ☐ Non ☐ Ne sais pas

N.B. : il peut s'agir d'un captage situé sur la même parcelle ou sur une parcelle voisine

Si oui :

- l'ouvrage est-il déclaré ? ☐ Oui ☐ Non

N.B. : tout dispositif de prélèvement, puits ou forage, dont la réalisation est envisagée pour obtenir de l'eau destinée à un usage domestique au sens de l'article R. 214-5 du code de l'environnement, est déclaré au maire.

- l'eau est-elle utilisée pour l'alimentation humaine ?

☐ Oui ☐ Non

- l'eau est-elle utilisée pour l'arrosage de légumes destinés à la consommation humaine ?

☐ Oui ☐ Non

VOLET 2 Caractéristiques de l'installation

Nombre d'habitations raccordées à l'installation :

L'ensemble des eaux usées est-il raccordé à l'installation ? ☐ Oui ☐ Non ☐ Ne sais pas

Les eaux pluviales sont-elles séparées de l'installation d'assainissement ?

☐ Oui ☐ Non ☐ Ne sais pas

Âge de l'installation

Âge réel : préciser la date de réalisation ou de réhabilitation de l'installation : / /

Si inconnu, tranche d'âge approximative :

☐ < 10 ans ☐ 10-15 ans ☐ 15-20 ans ☐ 20-25 ans ☐ > 25 ans

Entretien de l'installation

☐ Pas d'information disponible

Date de la dernière opération d'entretien : / /

Type d'entretien (vidange, changement de pièce, etc.) :

.....

Existence de justificatifs ?

☐ Oui ☐ Non

► DOCUMENTS EXISTANTS (à présenter à l'agent du SPANC lors de sa visite)

- Plans
- Étude de sol et/ou de filière
- Photos des travaux
- Factures
- Justificatifs d'entretien
- Contrat d'entretien
- Autorisation de rejet au fossé public ou privé le cas échéant

☐ Oui	☐ Non
☐ Oui	☐ Non
☐ Oui	☐ Non
☐ Oui	☐ Non
☐ Oui	☐ Non
☐ Oui	☐ Non
☐ Oui	☐ Non

Le rejet des eaux traitées en dehors de la parcelle doit faire l'objet d'une autorisation formalisée avec le propriétaire ou le gestionnaire de l'exutoire (ex : permission de voirie pour un fossé départemental, autorisation d'un particulier pour un fossé privé, autorisation de rejet pour un fossé communal,...).

- Autre (préciser) :

S'il n'existe pas de plan précis de l'installation, merci de décrire le système en reportant les éléments suivants sur un schéma :

- Les limites de la parcelle
- L'habitation et le bâti annexe (garage, piscine, terrasse, etc.)
- La sortie des eaux usées de l'habitation (WC, eaux de cuisine et de salle de bain)
- Les différents éléments de l'installation d'assainissement (fosse, épandage, etc.)
- Le rejet des eaux traitées le cas échéant
- Les voies de passage des véhicules
- Les puits, captages ou forages utilisés pour l'alimentation en eau potable le cas échéant

Schéma / description

Je soussigné(e) (nom, prénom, adresse)
.....
.....

- certifie l'exactitude des informations fournies et déclare avoir pris connaissance du règlement de service (consultable sur www.terresdesconfluences.fr)

- m'engage à m'acquitter de la redevance de 95 € * relative au diagnostic initial du fonctionnement et de l'entretien de l'installation d'ANC existante.

☐ J'accepte de recevoir les documents afférents au contrôle par voie dématérialisée (art. 32 du règlement du SPANC)

mail :

Fait à :, le

Signature

** Sous réserve de la révision des tarifs annuels figurant au règlement de service, consultable sur www.terresdesconfluences.fr, et applicable au jour de la demande de contrôle.*



En prévision du passage de l'agent du SPANC, nous vous remercions de rendre accessible l'ensemble de l'installation d'assainissement (tampon de la fosse, regards de visite, regard sur le bac à graisses, regards sur le système de traitement...). L'eau ne doit pas être coupée, ni l'électricité en cas d'installation avec des pompes, pour permettre le bon déroulement du contrôle.

En cas de coupure d'eau, le bon fonctionnement ne pourra pas être vérifié, l'installation sera classée non conforme.

Coordonnées du SPANC :

Communauté de Communes Terres des Confluences

636, rue des Confluences - CS 50046

82102 CASTELSARRASIN Cedex

05 63 95 56 00

www.terresdesconfluences.fr

Informations générales : Du lundi au vendredi 9h/12h – 14h/17h

accueil@terresdesconfluences.fr

Conseils et assistance technique : Lundi et vendredi de 9h à 12h

spanc@terresdesconfluences.fr

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le Président de la Communauté de communes pour assurer la relation avec les propriétaires, la comptabilité et la facturation. La base légale du traitement est la mission d'intérêt public. Les données collectées seront communiquées aux seuls agents habilités de la Communauté de communes Terres des Confluences. Les données sont conservées pour une durée initiale maximale de 10 ans, durée reconductible tacitement si le propriétaire reste inchangé au terme de cette période. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données : dpd@cdg82.fr ou vous adresser à : Communauté de Communes Terres des Confluences- 636 rue des Confluences - BP 50046 - 82102 CASTELSARRASIN Cedex - 05.63.95.56.00. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL..